



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Publié le : 27/03/2024

Séance du 13 mars 2024 à 17 heures 00

Question n° 7

Cession d'un véhicule, vente aux enchères sur la plate-forme en ligne Agorastore

Sous la présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS :

Etaient présents :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Yves CHANSON /
Monsieur Philippe CREMER / Monsieur Cyril DEVESA / Monsieur Ludovic FAGAUT /
Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Madame Agnès MARTIN /
Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Alfred M'BONGO / Monsieur Jean-Hugues ROUX /
Madame Sylvie WANLIN

Etaient absents :

Monsieur Bernard AVON / Madame Valéry GARCIA / Monsieur Michel PELLATON /
Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

REÇU EN PREFECTURE

Le 27 mars 2024

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-262500564-20240313-D00182710-DE

Date de dépôt en Préfecture :

DÉLIBÉRATION

Incidence financière	
BP 2024 Chapitre 024 – Produits des cessions d'immobilisations	Le montant des ventes sera inscrit au budget lors de la prochaine décision modificative

Résumé :

Le service de portage de repas à domicile possède actuellement 7 véhicules frigorifiques. Suite à la réorganisation des tournées, avec le passage de 5 à 4 tournées, il est proposé de vendre aux enchères, par le biais de la plate-forme en ligne « Agorastore », l'un de ces véhicules.

Référence au Projet social 2022-2026 :

Axe 1 : Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS

Axe 2 : Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS au sens de l'autonomie sociale et économique – De « l'urgence vers l'autonomie »

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et leur maintien (aller vers, simplification...)

Axe 4 : Faire du CCAS l'interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville

Axe 5 : Optimiser les moyens, les ressources et le patrimoine du CCAS pour pérenniser son action de service public

Axe 6 : Faire savoir et valoriser l'action du CCAS

Sans objet

Depuis le 4 décembre 2023, le fonctionnement du service de portage de repas à domicile est modifié, avec le passage de 5 à 4 tournées. Disposant actuellement de 7 véhicules frigorifiques, il est proposé de se séparer de l'un de ses véhicules et de s'organiser avec les 6 véhicules restants.

Ce véhicule sera cédé par le CCAS, à titre onéreux, à l'occasion d'une vente aux enchères de gré à gré, réalisée par le biais de la plate-forme dématérialisée « Agorastore ».

Avec l'appui et l'expertise de la Direction Parc Automobile Logistique, il est proposé de céder le véhicule suivant :

- Véhicule n°2669, de type Peugeot Partner électrique, immatriculé FC-463-AF, acquis le 13 décembre 2018.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur la mise en vente du véhicule selon les modalités définies ci-dessus ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à procéder à la mise en vente aux enchères en ligne du bien susnommé et à en encaisser le produit des recettes.

Pour extrait conforme,
La Présidente du CCAS,



Anne VIGNOT

